

SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (Rhône)

CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU 6 DECEMBRE 2016

Présents : **LONGEFAY Marie-Claude - BOUCAUD Franck – VAURAZ Christophe - MEY Karine - DESSEIGNE Alain– CHEVALIER Jean- Pierre - KOOMEN Chantal - GUILLARME Grégory - MATHON Christophe - RUET Raymond – PELLETIER Franck – GUYOT Florence -**

Excusé(s): - **LALLEMENT Annette**

Absent(s) :

Démissions : **CHEVILLON Yannick - DUBRESSON Nathalie**

- *Mme Annette LALLEMENT a donné procuration à Mme GUYOT Florence –*

AGGLO « VILLEFRANCHE-BEAUJOLAIS » :

Compte rendu des différentes commissions et réunions qui se sont déroulées à l'agglo (Pacte financier, SCOT, Finances, contrat local de santé, mutualisation service informatique, syndicat des eaux)

AMENAGEMENT FOND DE SALLES :

a) Ancienne Gare :

Le dossier de consultation des entreprises est presque terminé, quelques petites rectifications. Le lancement de la consultation des entreprises pourra être fait vers la mi-décembre. La logette du réseau câblé doit être déplacée. Mr BOUCAUD se met en rapport avec la société gérant le réseau câblé pour savoir à qui reviennent les frais de déplacement.

b) City-stade :

Mr PELLETIER fait part au conseil des modifications apportées et données à l'architecte lors de la réunion de la commission du 30 novembre. Mr BOUCAUD va rencontrer à nouveau le SYDER pour les emplacements des lampadaires. Un diagnostic amiante devra être fait sur le terrain en goudron du tennis actuel.

Les dernières autorisations d'urbanisme ont été reçues en date du 24 novembre et affichées sur site le vendredi 25 novembre.

Délibération pour demande de subvention auprès du conseil départemental dans le cadre du plan pluri-annuel.

VOIRIE :

a) Travaux 2017 :

Mr CHEVALIER fait le point sur les modalités d'attribution des travaux de voirie au sein de l'agglo, à compter du 1^{er} janvier 2017. Toutes les communes ayant confié leur voirie à l'agglo, auront une enveloppe globale pour l'ensemble des communes. Au vu de la liste des travaux à faire et présentés par chaque commune, cette enveloppe sera attribuée aux travaux les plus urgents sur l'ensemble des communes.

b) Désherbage :

Réunion à VAUX, le 19 décembre 2016 pour étudier la possibilité d'acheter à plusieurs communes (Blacé-Vaux-Le Perreon-St Julien et Salles) du matériel pour un désherbage écologique.

c) Crêt de Bussy :

Attente devis géomètre pour bornage exact.

d) Curage fossés :

Demander à l'agglo de procéder au curage des fossés et ce suite à la liste spécifiant les besoins.

e) Allée des Ecoles :

Le grenailé rosé est réalisé ce jour, 6 décembre.

URBANISME :

a) Site Patrimonial Remarquable :

Depuis le 9 juillet 2016, la ZPPAUP a été transformée en site patrimonial remarquable. Un périmètre de protection de 500m, autour de l'église et du Cloître, a été déterminé par les services de l'Etat. Un arrêté du Maire entérinant cette décision doit être pris avant le 1^{er} janvier 2017.

b) Autorisation GHEYZAL :

Mme le Maire informe le conseil de son refus pour une demande émanant de Mr GHEYZAL, pour créer une ouverture dans le mur du parking de la Voûte, reliant directement le parking à sa propriété. Refus également pour une place de stationnement réservée à Mr GHEYZAL. Le parking de la voûte est un parking public.

c) Travaux Propriété COET « Rue du Breuil » :

Mme le Maire a demandé au propriétaire la création d'une cunette bétonnée pour réceptionner l'eau et pour éviter des problèmes à ce nouveau lotissement et aux riverains.

ECOLE :

a) Garderie Périscolaire :

Le personnel et les enfants sont très satisfaits de l'insonorisation de la salle de garderie. Le procédé installé est très efficace. Installation réussie. Le coût des ces travaux est de 5 963,53 € TTC.

b) Sport :

Comme les années précédentes, les enfants iront faire du sport, une fois par semaine, du 13 janvier au 31 mars à la salle des sports du PERREON.

LOYER COMMUNAL :

Révision loyer de Mme VERCHER Amandine « Rue de l'Eglise ». Le loyer s'élève à 590,41 € pour la période du 19 décembre 2016 au 18 décembre 2017.

SIVOS « Collège St Georges » :

La participation 2017 s'élèvera à 2 988,00 €. Cette somme sera incluse au budget communal 2017. 39 élèves de la commune fréquentent ce collège.

ANTENNES TELEPHONIQUES :

Mr BOUCAUD informe le conseil qu'il est toujours en relation avec les sociétés propriétaires des antennes et tient régulièrement au courant Mr DUBOURG. Il précise qu'il est très difficile d'obtenir des renseignements auprès de ces différentes sociétés et que ces antennes sont situées sur une propriété privée.

ASSOCIATIONS :

Renouvellement des conventions de mise à disposition gratuite d'un local communal pour les associations suivantes :

- Amicale sapeurs-pompiers : Local du Fond de Salles
- Fanfare La Sallésienne : Pièce 1^{er} étage salle du Breuil
- Sou des Ecoles : Pièce dans local voirie
- ACASA (Théâtre) : Pièce à l'arrière de la salle du Breuil
- Les Amis de Salles : Pièce 2^{ème} étage de la mairie
- Le Pré-Inventaire : Pièce 1^{er} étage au dessus de la cantine

Cette convention est établie pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2019.

Une convention devra également être établie pour le local de l'ancienne gare avec la société de boules « La Boule Joyeuse ».

PARTICIPATION CITOYENNE :

Commande de 5 panneaux qui seront installés aux entrées du village. Coût 600,00 € TTC.

ARCHIVES MUNICIPALES :

Demande de devis pour la réalisation d'un diagnostic en vue du classement de nos archives auprès du Centre de Gestion.

COMMEMORATIONS :

Mme le Maire fait part au conseil de la nouvelle demande de la municipalité de BLACE pour effectuer un regroupement des commémorations entre Blacé-St Julien et Salles. Le conseil maintient sa décision : Chaque commune garde sa commémoration (8 mai-14 juillet et 11 novembre).

BIRGADES VERTES :

A compter de 2017, les communes utilisant le service des brigades vertes, paieront 200 €/jour directement au conseil départemental. Les repas ne seront plus à la charge des communes. Voir pour redemander leur service sur l'année 2017, à raison de 3 à 4 jours. Les travaux effectués cette année ont été bien réalisés.

NOEL DES ANCIENS :

70 personnes de la commune, âgées de 70 ans et plus bénéficient soit d'un colis ou d'un repas. Les enfants des écoles, dans le cadre des TAP, ont confectionné des cartes qui seront remises avec le colis ou lors du repas. Repas, servi à la Benoite, qui sera également animé par des chants des enfants de l'école.

BULLETIN MUNICIPAL :

Il sera distribué dans toutes les boites aux lettres avant le 31 décembre (450 exemplaires pour un coût de 3 371,50 € TTC).

SALLE DU BREUIL :

En raison des travaux à la salle des fêtes de VAUX EN BEAUJOLAIS, le Maire de cette commune a demandé si le club de foot de sa commune pouvait utiliser, pour une soirée, notre salle du Breuil. Accord pour une location au tarif « Associations de la commune ».

VŒUX DU MAIRE :

Le conseil municipal invite toute la population à la présentation des vœux, le vendredi 6 janvier à 18h30 à la salle du Breuil. Mise en place à 17h00 avec le maximum de conseillers.

ELECTIONS 2017 :

Election présidentielle : 23 avril et 7 mai
Elections législatives : 11 juin et 18 juin

PROCHAINES REUNIONS :

Mardi 3 janvier 2017
Mardi 7 février 2017
Mardi 7 mars 2017